



Figure 22 : Flyer d'invitation distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Saint-Vincent-La-Châtre et de Fontivillié – Verso.

VII.2. Compte-rendu



Compte rendu
 Atelier de concertation
 « Mesure d'accompagnement »
 Lundi 17 juin 2019

Parc éolien de
 Saint-Vincent-la-Châtre et
 de Fontivillié

EPURON
 ERG Group

Préambule

La société **Epuron Groupe ERG** travaille à la réalisation d'un projet de parc éolien sur le territoire des communes de Saint-Vincent-La-Châtre et de Fontvillière dans le département des Deux-Sèvres.

La société **Epuron Groupe ERG** développe des projets de parcs éoliens en France depuis 2002 et est reconnue pour son expertise technique dans ce domaine. Début 2018, elle rejoint le groupe italien **ERG** qui, avec cette intégration, est en capacité de mener un projet de parc éolien dans son intégralité, depuis l'identification du site jusqu'au démantèlement du parc lorsque celui-ci arrive en fin de vie.

La société **Epuron Groupe ERG** est attentive à se concerter avec les riverains et les habitants des territoires sur lesquels elle développe des projets. De façon pratique, elle s'attache à mettre en place des démarches de concertation qui permettent de préparer certaines décisions qu'elle a à prendre sur le projet, avec toutes les personnes qui se sentent concernées et ont envie de s'impliquer dans la vie de leur territoire ; celles-ci apportant leur connaissance fine du territoire au projet.

Concertation du projet de Saint-Vincent-la-Châtre et de Fontvillière

Sur le projet de parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et de Fontvillière, la société a été intéressée par l'approche originale et innovante de la concertation de la société **Résonances CFP** qu'elle a mandatée pour concevoir puis animer la concertation du projet.

Les sociétés **Epuron Groupe ERG** et **Résonances CFP** ont convenu d'une concertation en cinq temps :

- ① Une réunion de concertation *Découverte du Projet*,
Cette réunion de concertation s'est déroulée le mardi 11 septembre 2018.
- ② Un atelier de concertation *Connaissance du Territoire*,
Cet atelier s'est déroulé le jeudi 4 octobre 2018.
- ③ Un Atelier de concertation *implantation du Projet*,
Cet atelier s'est déroulé le 25 avril 2019.
- ④ Un Atelier de concertation *Mesures d'Accompagnement du Projet*.
Cet atelier, objet du présent compte-rendu, s'est déroulé le 17 juin 2019.
- ⑤ Un Atelier de concertation *Suite du Projet après Dépôt*.
Il sera planifié dans le courant du 3^{ème} trimestre 2019.

Il est à noter que ces réunions se déroulent pendant la phase d'études du projet. Elles servent à préparer des décisions qui seront prises par le développeur concernant le projet.

Dans le cadre de ce projet, le porteur de projets **Epuron** a souhaité mettre en place un atelier supplémentaire entre le 3^{ème} et le 4^{ème} animé par ses soins, afin de faire réfléchir les habitants sur les variantes possibles d'implantation et d'indiquer au porteur de projet leur préférence. Cet atelier s'est tenu le 11 juin 2019, à la salle des fêtes de Saint-Vincent-la-Châtre.

L'atelier de concertation

L'atelier de concertation « *Mesures d'accompagnement* » s'est déroulé le lundi 17 juin 2019 à 19h00 dans la salle des fêtes de Fontvillière.

Les habitants et les élus de la commune ont été avertis de la réunion par mail 15 jours avant. Elle a également été annoncée par avis de concertation réglementaire imprimé en format A3 sur fond jaune et envoyé pour affichage dans toutes les mairies dans un périmètre de 6 km au projet éolien 3 semaines à l'avance. Cet atelier a bénéficié d'une publicité lors des événements organisés par la société EPURON à savoir la présentation des variantes d'implantation le mardi 11 juin à la salle des fêtes de Saint-Vincent-la-Châtre et la journée de sensibilisation à la transition énergétique le samedi 15 juin à la mairie de Saint-Vincent-la-Châtre.

Sur les avis de concertation réglementaire, afin de faciliter l'organisation de l'atelier, il était demandé aux personnes qui souhaitent participer à l'atelier de se manifester et de s'inscrire à l'avance auprès de **Résonances CFP**.

Dans la pratique, aucune personne ne s'est inscrite alors que 9 personnes se sont présentées à l'atelier – dont deux sont reparties immédiatement ayant des obligations personnelles. Les 7 autres personnes ont toutes été acceptées et ont participé à l'atelier. Il est à noter qu'aucun participant n'a accepté d'émarger en arrivant.

Les participants se répartissent spontanément autour de trois tables (sur les quatre disponibles) dans la salle. Ils sont invités dans un deuxième temps à se regrouper tous autour d'une table.

L'atelier portait sur « *Les mesures d'accompagnement du projet* ». Le thème de soirée était formulé sous la forme de la question suivante :

« *Comment intégrer au mieux un projet éolien sur notre territoire ?* »

Sept jeux de photomontages sont affichés sur les murs dans la salle à la vue de tous les participants. Chaque jeu de photomontage est constitué de deux photos panoramiques¹

- La première présente le paysage tel qu'il est à ce jour, i.e., sans éolienne, et
- La seconde présente le même paysage avec les éoliennes du projet.

La réunion était animée par un binôme :

- *Delphine Claux* qui connaît bien le domaine de l'éolien en général ainsi que ses aspects techniques, et
- *Dominique Druge* dont le rôle est de faciliter les interventions de tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

Le porteur de projet, la société **Epuron**, participe également à la réunion. Il est représenté par :

- *Clément Mione*, chef du projet de Saint-Vincent-la-Châtre et de Fontvillière,
- *Yvonik Guégan*, chef de projets - agence Ouest d'**Epuron Groupe ERG**,
- *Maud Maury*, chef de projets - agence Ouest d'**Epuron Groupe ERG**,
- *Solène d'Inca*, chef de projets - agence de Paris d'**Epuron Groupe ERG**.

La réunion a duré 2h00 environ.

¹ La liste des endroits où ont été prises les photos panoramiques est donnée en plus bas dans le compte-rendu.